



Communiqué de presse

ONSSA : Aïd Al Adha 1443 s'est déroulé dans de bonnes conditions sanitaires

- **431 visites effectuées chez les ménages pour l'examen des carcasses.**
- **1900 appels téléphoniques traités durant les jours de l'Aïd.**

Le plan d'action Aïd Al Adha 1443 (2022) mis en place par l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA) sous l'égide du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts, ainsi que la mobilisation des services vétérinaires assurant la permanence ont permis le déroulement de Aïd Al Adha dans de bonnes conditions. L'implication des différents acteurs notamment les autorités locales, les associations de protection du consommateur, les professionnels, les bouchers ainsi que les médecins et techniciens vétérinaires a contribué à la réussite de ce plan d'action.

Les mesures établies au début de l'année 2022 ont concerné :

- L'enregistrement des unités d'élevage et l'identification des ovins et des caprins destinés à Aïd Al Adha ;
- L'installation, en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur, de 30 marchés pilotes afin de renforcer le réseau de commercialisation des animaux identifiés ;
- Le contrôle des animaux et des aliments pour animaux, dans le cadre des commissions mixtes locales. Ainsi, 3880 sorties de contrôle ont été effectuées, lors desquelles 1240 échantillons de viandes et 600 échantillons d'aliments pour animaux ont été prélevés et analysés.

Les services de l'Office ont également assuré une permanence pendant la période de l'Aïd, durant laquelle 460 médecins et techniciens vétérinaires et 140 parmi le personnel administratif ont été mobilisés.

Par ailleurs, 4640 carcasses ont été examinées, 431 déplacements chez les ménages ont été effectués pour les accompagner et leur fournir les informations nécessaires quant à la qualité des carcasses. Les services de l'ONSSA ont également traité plus de 1900 appels téléphoniques et effectué des inspections au niveau des abattoirs et des boucheries.

Durant toute la période de Aïd Al Adha, les services de l'Office ont suivi de près son déroulement, en privilégiant l'écoute des citoyens et une approche de proximité à travers les réseaux sociaux, le centre d'appel et la mobilisation des services vétérinaires.

L'ONSSA est un établissement public, sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, créé par la loi n° 25-08 et doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, il exerce pour le compte de l'Etat les attributions relatives à la protection de la santé du consommateur et à la préservation de la santé des animaux et des végétaux.

Tél: +212537676554 / +212673997838, Email : communication@onssa.gov.ma, Site: www.onssa.gov.ma